



Aux parents des élèves de
l'établissement primaire et
secondaire de Grandson

Grandson, le 27 mars 2025

Tour de Romandie le 1^{er} mai 2025 dans notre arrondissement

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Tour de Romandie passera prochainement dans notre région ce qui implique la mise en congé de nos élèves l'après-midi du 1^{er} mai 2025. Nous vous transmettons ci-dessous toutes les informations concernant l'organisation des transports, des repas et du parascolaire.

Jeudi 1^{er} mai 2025

Tous les élèves se rendent à l'école le matin et rentreront à midi par les moyens habituels. Les élèves du secondaire termineront la matinée selon leur horaire habituel en P4 (11h00 les élèves seront libérés afin de pouvoir prendre leurs transports) ou en P5 (12h15) et prendront les transports de ligne au terme de leur matinée.

Départ de Grandson		
Ligne	Fin des cours P4 Départ de la place du Château	Fin des cours P5 Départ de Borné Nau
620 -> Vuiteboeuf	11h15	12h25
620 -> Yverdon	11h36	12h32
625 -> Mauborget	11h24	12h28
625 -> Yverdon	11h36	--
635 -> Provence	11h25	12h29
635 -> Yverdon	--	12h33



Les élèves de Corcelles et Concise terminant en P4 prendront le ScolaCar N° 4 à 11h10 au départ de Borné Nau.

. /.

Accueil parascolaire

1-6P - UAPE

Les élèves bénéficiant d'un contrat avec la FAdEGE seront accueillis dès le repas jusqu'à la fermeture de la structure. Merci de prendre contact avec la responsable de la structure afin de l'informer de la fréquentation de l'élève ce jour-là.

7-8P – Espaces repas

Les espaces repas seront fermés le 1^{er} mai 2025. Les élèves inscrits seront excusés automatiquement et vous recevrez un courriel de confirmation.

9-11S – Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire sera fermé le 1^{er} mai 2025. Les élèves inscrits seront excusés automatiquement et vous recevrez un courriel de confirmation.

Devoirs accompagnés

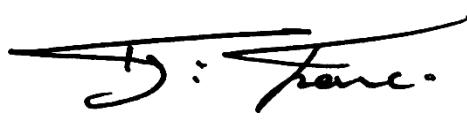
Il n'y aura pas de devoirs accompagnés le 1^{er} mai 2025.

Sport scolaire facultatif et cours facultatifs

Le sport scolaire facultatif et tous les cours facultatifs sont annulés le 1^{er} mai 2025.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède et tout en restant à votre disposition, nous vous adressons Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les plus respectueuses.

Au nom du Comité de direction de l'ASIGE et du Conseil de fondation de la FAdEGE



Francesco Di Franco
Président ASIGE



Nathalie Gigandet
Présidente de la FAdEGE